

CRÉER ET DEVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

*Mission spéciale « Jeune
entreprise » proposée par
les experts-comptables*

Tunis

18 octobre 2008



 **Agnès BRICARD**

Expert-comptable, commissaire aux comptes (Paris)

 **Janin AUDAS**

Expert-comptable, commissaire aux comptes (Paris)

 **Ali MAZOUZ**

Expert-comptable, commissaire aux comptes (Paris)



- En vue de contribuer au développement de la création d'entreprise et d'aider les créateurs à assurer la pérennité de leur activité, l'Ordre des experts-comptables a préparé un dispositif spécial d'accompagnement des créateurs, depuis la phase de préparation du projet jusqu'au terme des trois premières années d'activité.

● Un parcours en 3 phases et 10 étapes modulables :

- Phase pré-crédation
- Phase des formalités
- Phase post-crédation



Mission spéciale « Jeune entreprise »

proposée par les experts-comptables

Phase pré-création

- Etape 1 > Prise de connaissance et analyse du projet
- Etape 2 > Elaboration du dossier économique et financier (projet d'entreprise et plan d'affaires)
- Etape 3 > Recherche de financement et négociation avec les partenaires
- Etape 4 > Aide au choix du statut juridique, fiscal et social



Mission spéciale « Jeune entreprise » proposée par les experts-comptables

- Phase des formalités
 - Création juridique
 - Accomplissement des formalités d'existence
 - Rédaction des contrats (le cas échéant)



Mission spéciale « Jeune entreprise » proposée par les experts-comptables

Phase post-création

- Etape 6 > Organisation administrative et comptable
- Etape 7 > Mise en place des outils de gestion et tableau de bord
- Etape 8 > Aide à la gestion des obligations fiscales et sociales
- Etape 9 > Aide à la gestion administrative et comptable
- Etape 10 > Suivi du tableau de bord et analyse des réalisations



Mission spéciale « Jeune entreprise » proposée par les experts-comptables

Les 7 engagements de l'expert-comptable

- 1 - recevoir le créateur à son cabinet dans des délais compatibles avec le projet
- 2 - examiner avec le créateur le projet d'entreprise (en toute confidentialité)
- 3 - apporter au créateur un appui critique mais constructif sur l'ensemble du projet
- 4 - recenser les besoins en matière de prestations de conseil du créateur



Mission spéciale « Jeune entreprise » proposée par les experts-comptables

- Les 7 engagements de l'expert-comptable
 - 5 - définir les modalités d'accompagnement (>proposition écrite et lettre de mission)
 - 6 - orienter le créateur, le cas échéant, vers d'autres conseils ou organismes pour répondre à ses besoins
 - 7 - consulter les bases de données concernant le secteur d'activité du créateur pour en connaître les particularités

